



Christophe OLIVIERI
Délégué Technique F.F.S.A.
Licence A 169602

A Monsieur le Directeur de Course

Monsieur,

Je vous informe, par la présente, que :

- Les vérifications techniques sont effectuées dans le **Box : Contrôle Technique**.
- La pression atmosphérique de référence retenue pour la vérification des voitures sera de : **992 mbar** pour la compétition de **Magny-Cours** du 31/07 au 03/08 2025.
- La zone de vérification des hauteurs de caisse est la dalle située dans le **Box Contrôle Technique**. (rappel : les vérifications des hauteurs de caisse se font avec pneus slicks et pression 1,5 bar).
- Les balances de référence utilisées pour le contrôle du poids des voitures sont les **Intercomp.**
- L'essence officielle pour le championnat de France GT est l'essence **ELF Core 50**, dont la masse volumique est de 749 gr. à 15°C.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	31-07-2025	Date de réception	31/07/25
Heure	19h	Heure	17h
Signature		Signature	